

# Mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes sur les recommandations préalables au budget de 2018

*Août 2017*

---

Les Diététistes du Canada sont heureux de formuler des commentaires dans le contexte des consultations prébudgétaires de 2018. Notre organisme, [Les Diététistes du Canada](#), est une association professionnelle représentant plus de 5 000 membres aux échelons local, provincial et national. Nous favorisons l'amélioration de la santé grâce à l'alimentation et à la nutrition en fournissant des conseils réalisables et éclairés par des données factuelles qui sous-tendent les décisions politiques à l'appui d'une alimentation saine et d'environnements alimentaires sains.

Nous sommes heureux du mandat adopté par le gouvernement du Canada visant à élaborer une vaste approche collaborative pour aborder les problèmes alimentaires et nutritionnels du pays. Les Diététistes du Canada apprécient le leadership et la vision de Santé Canada dans le cadre de la Stratégie pour une alimentation saine, ainsi que le mandat d'Agriculture et Agroalimentaire Canada touchant l'élaboration d'une politique alimentaire nationale qui favorise un approvisionnement alimentaire sain et respectueux de l'environnement. Nous applaudissons également les investissements ciblés du gouvernement du Canada dans les soins à domicile et la santé mentale, d'importants enjeux que nous avons évoqués dans nos [recommandations prébudgétaires de 2017](#). Les Diététistes du Canada continueront à collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux pour que ces investissements permettent un accès plus complet et équitable aux services de soins à domicile et de santé mentale, y compris l'accès aux services de diététistes.

Dans l'optique du thème de ces consultations prébudgétaires, à savoir la productivité et la compétitivité, les Diététistes du Canada soumettent les recommandations suivantes visant à améliorer la santé, à réduire les inégalités en matière de santé et à assurer une main-d'œuvre compétente dans le domaine de la diététique, tout en aidant les Canadiens à être aussi sains et productifs que possible dans leurs collectivités et lieux de travail.

## **1. Services pancanadiens de diététique par le système de télésanté**

**À l'heure actuelle, l'accès aux services de diététistes ne répond pas aux besoins des Canadiens, malgré le rôle important de l'alimentation saine dans le maintien d'une bonne santé et le fardeau reconnu que représentent les maladies liées à la nutrition. Les Diététistes du Canada recommandent au gouvernement du Canada de fournir des fonds pour appuyer une stratégie pancanadienne coordonnée de télé-diététique visant à améliorer l'accès aux diététistes et à appuyer la mise en œuvre des directives fédérales et provinciales en matière de politiques alimentaires et diététiques.**

Tous les Canadiens devraient avoir accès à des services de diététistes afin de favoriser une alimentation saine et d'appuyer les objectifs de la prise en charge des maladies chroniques. Malheureusement, l'accès aux services de

diététistes ne répond pas actuellement aux besoins des Canadiens. Selon le rapport sur le diabète publié en 2011 par l'Agence de la santé publique du Canada, seulement 26 % des patients ayant le diabète ont vu un diététiste dans la dernière année. Compte tenu de l'importance des conseils en matière de nutrition dans la prise en charge du diabète, comme le démontrent les lignes directrices de pratique clinique de 2013 de l'Association canadienne du diabète, il semble que le système de santé n'assure pas la liaison entre ces patients et les soins appropriés, ou que la pénurie de diététistes empêche l'accès à des soins adéquats. Dans le Sondage national des médecins 2013, 46 % des médecins de premier recours ont dit avoir l'impression que l'accès aux diététistes était insuffisant.

Une stratégie pancanadienne coordonnée de télédiététique devrait être élaborée en collaboration avec les provinces qui fournissent actuellement un tel service, y compris [la Colombie-Britannique, le Manitoba et l'Ontario](#) (Terre-Neuve vient d'annoncer le lancement d'un service similaire), et avec les provinces et territoires qui n'offrent pas un tel service, afin que tous les Canadiens puissent avoir accès aux services de diététistes à l'appui d'une alimentation saine et de l'atteinte des objectifs de prévention et de traitement des maladies chroniques. Le [counseling téléphonique](#) par des diététistes agréés constitue un élément important de la démarche d'amélioration des habitudes alimentaires et offre l'avantage d'ouvrir l'accès aux régions rurales, éloignées ou insuffisamment desservies, dans plusieurs langues. Les Diététistes du Canada collaborent avec Santé des Premières Nations et des Inuits pour lancer un service pilote de télédiététique visant les collectivités autochtones en Saskatchewan. C'est un exemple de prestation de services aux populations qui ont de nombreuses préoccupations en matière de santé, vivent dans des régions éloignées et ont un accès limité aux professionnels de la santé. De plus, cette approche pancanadienne peut appuyer la mise en œuvre de la politique alimentaire et de l'orientation alimentaire fédérales et provinciales en offrant aux Canadiens un accès facile à une ressource centralisée pour des conseils alimentaires et nutritionnels fondés sur des données probantes et cohérentes.

## 2. Services de diététique dans le cadre du Régime de soins de santé de la fonction publique

**Le Régime de soins de santé de la fonction publique (RSSFP) est le régime privé d'assurance de soins de santé le plus important au Canada. À l'heure actuelle, pour les 1,4 million d'employés de la fonction publique fédérale et leurs familles (y compris les retraités) qui bénéficient d'une assurance en vertu du RSSFP, les services de diététique ne font pas partie des services de soins de santé inclus. Les Diététistes du Canada recommandent que le gouvernement fédéral intègre les services diététiques dans le régime de soins de santé de ses employés.**

Environ 30 % des Canadiens souffrent d'une maladie chronique. Cela représente des coûts pour les employeurs, à cause des demandes d'indemnité des employés qui entraînent une hausse des primes et des coûts des médicaments d'ordonnance. Étant les seuls professionnels réglementés dans le domaine de l'alimentation et de la nutrition, les diététistes sont qualifiés pour offrir aux Canadiens des conseils fiables et fondés sur des données probantes en la matière, pour le bien-être général ainsi que la prévention, la prise en charge et le traitement des maladies chroniques. S'il veut disposer d'une main-d'œuvre active saine et productive, le gouvernement fédéral devrait investir dans la santé des fonctionnaires et inclure les services de diététistes dans leur régime de soins de santé. Les interventions portant sur les habitudes de vie menées par des diététistes peuvent permettre aux employeurs d'économiser en réduisant les pertes de productivité liées à la santé de 64 % et en diminuant les journées d'invalidité de 87 %. Les interventions menées par les diététistes peuvent également améliorer la santé des employés en réduisant de jusqu'à 70 % le risque de contracter le diabète de type 2 grâce à la réduction de la pression artérielle, de la glycémie et du taux de cholestérol et au traitement des allergies et intolérances alimentaires. Selon deux études américaines, pour chaque dollar dépensé en thérapie nutritionnelle médicale assurée par un diététiste, les économies sur les soins de santé avoisinent 4 \$.

### **3. Un revenu suffisant et sûr pour tous les ménages – Réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire**

**Les Diététistes du Canada recommandent que le gouvernement du Canada finance immédiatement une stratégie de réduction de la pauvreté, y compris un engagement envers la surveillance de l'efficacité des efforts visant à réduire la prévalence de l'insécurité alimentaire des ménages.**

La mise en œuvre d'une stratégie globale de réduction de la pauvreté à l'échelle nationale comportant des cibles claires et des mécanismes de responsabilisation contribuerait à assurer que tous les Canadiens puissent acheter des aliments sains. L'insécurité alimentaire (l'accès inadéquat ou insuffisant aux aliments en raison de contraintes financières) est un important problème social et de santé qui touche 4 millions de Canadiens. Des stratégies et des initiatives visant à réduire la pauvreté et l'insécurité alimentaire doivent être élaborées et mises en œuvre afin que tous les ménages canadiens aient un revenu adéquat et sûr. Parmi les exemples de l'engagement du gouvernement du Canada envers l'amélioration de la sécurité du revenu, mentionnons la mise en œuvre et la bonification récentes de l'Allocation canadienne pour enfants et le soutien continu en vertu du programme de la Sécurité de la vieillesse. Puisque l'insécurité alimentaire est un bon indicateur de l'insuffisance et de l'insécurité du revenu, tous les projets de réduction de la pauvreté doivent être surveillés pour en assurer l'efficacité. Les mécanismes de surveillance devraient comprendre l'estimation de la prévalence de l'insécurité alimentaire dans toutes les collectivités et régions, y compris au sein des Premières Nations qui vivent dans une réserve, comme mesure des résultats d'une stratégie de réduction de la pauvreté.

### **4. Accès à des aliments sains et abordables et à de l'eau potable dans les collectivités des Premières Nations et du Nord du Canada**

**Affaires indiennes et du Nord Canada (AINC) devrait envisager des changements de politiques pour s'attaquer à l'insécurité alimentaire des ménages dans toutes les communautés autochtones du Canada, en particulier dans les collectivités nordiques du Canada. Connue sous le nom de Nutrition Nord Canada (NNC), le programme de subventions aux transports dans les collectivités éloignées n'est pas suffisant pour régler tous les problèmes d'insécurité alimentaire généralisée dans les trois territoires du Nord. De plus, le gouvernement du Canada doit mettre en œuvre des changements de politiques pour fournir les ressources nécessaires afin que toutes les collectivités canadiennes aient des moyens raisonnables d'assurer la purification de l'eau et la distribution d'eau potable.**

Bien que les Diététistes du Canada appuient le mandat du ministre des Affaires autochtones et du Nord canadien de mettre à jour et d'élargir NNC, la portée et la gravité de l'insécurité alimentaire dans les régions nordiques et éloignées, en particulier parmi les peuples autochtones, exigent un investissement accru de ressources. En 2014, la prévalence de l'insécurité alimentaire pour les ménages du Nunavut était de 46,8 %, et dans les Territoires du Nord-Ouest, elle était de 24,1 %. On ne dispose pas de données pour le Yukon. Les limites de NNC, y compris le nombre limité de collectivités admissibles et le financement du transport des aliments périssables à l'exclusion des aliments prélevés dans la nature et des produits de base non périssables tels que la farine, l'empêchent d'avoir une incidence positive sur la crise de l'insécurité alimentaire dans le Nord. Les Diététistes du Canada recommandent qu'AïNC contribue aux efforts continus visant à assurer un accès équitable à des aliments sains par tous les résidents et ménages du Nord canadien en s'attaquant directement à la prévalence et à la gravité de l'insécurité alimentaire pour les ménages des collectivités nordiques et éloignées du Canada. Nous estimons que les efforts du gouvernement fédéral devraient directement reconnaître et cibler les besoins des populations vulnérables grâce à des subventions de revenu ou visant à améliorer l'accès aux aliments et produits de base et à des soutiens pour un meilleur accès aux aliments traditionnels ou prélevés dans la nature. Un tel objectif se traduira par des bénéfices à

plus long terme pour la santé au sein d'une population qui connaît actuellement un taux plus élevé de conditions de santé chroniques et de défis sociaux associés à la pauvreté.

Les Diététistes du Canada sont particulièrement heureux de noter l'engagement récent concernant la [Loi sur la salubrité de l'eau potable des Premières Nations : Mobilisation de 2017](#) pour aider à trouver des mesures à long terme permettant d'assurer un approvisionnement en eau potable pour les résidents des communautés des Premières Nations. Nous avons soulevé cette préoccupation dans notre [mémoire prébudgétaire de 2017](#).

## 5. Taxe d'accise sur les boissons avec sucre ajouté

**Les Diététistes du Canada recommandent qu'une taxe d'accise d'au moins 10 à 20 % soit appliquée aux boissons avec sucre ajouté vendues au Canada, compte tenu des répercussions négatives qu'ont ces produits sur la santé de la population et de l'efficacité de la taxation comme moyen de réduire la consommation. Les recettes ainsi générées pourraient servir à financer d'autres initiatives qui encouragent l'alimentation saine et la réduction des maladies chroniques.**

Les Diététistes du Canada ont publié récemment une prise de position intitulée [Taxation and Sugar-Sweetened Beverages: Position of Dietitians of Canada](#) (Taxation des boissons avec sucre ajouté : Prise de position des Diététistes du Canada). Des données probantes associent la consommation de boissons avec sucre ajouté et le surplus de poids, l'obésité et les maladies chroniques chez les enfants et les adultes. Une taxe sur de telles boissons pourrait contribuer grandement à en réduire la consommation. Selon des modèles économiques et les résultats de récentes mesures fiscales, une taxe d'accise peut mener à une diminution de l'achat et de la consommation de boissons avec sucre ajouté. Des études canadiennes révèlent qu'une taxe de 5 cents/100 ml peut générer jusqu'à 1,8 milliard de dollars par année. Pour produire un impact maximal, la génération de revenu produite par les mesures fiscales devrait être combinée à d'autres politiques qui soutiennent une alimentation saine et la réduction des maladies chroniques, par exemple faciliter l'accès aux aliments sains et restreindre celui aux aliments malsains dans les écoles, les garderies et les centres de loisirs, encadrer la commercialisation des aliments et boissons auprès des enfants et mettre en place des initiatives pédagogiques efficaces à long terme.

## 6. Répertoire national des professionnels de la santé, comprenant les diététistes

**Des fonds devraient être attribués à l'Institut canadien d'information sur la santé pour que celui-ci gère une base de données sur toutes les professions de la santé réglementées, y compris les diététistes. Essentiels à la planification des ressources humaines en matière de santé, ces renseignements serviront à appuyer une stratégie pancanadienne de ressources humaines pour la formation, le recrutement et le maintien en poste de tous les professionnels de la santé qu'exige la prestation de services et de soins de santé de qualité.**

Selon un rapport rédigé en 2011 sur les effectifs de diététistes au Canada, on constate déjà une pénurie de diététistes dans toutes les régions du pays, en particulier dans les collectivités rurales et éloignées, et la situation s'aggravera encore compte tenu de la vague imminente de départs à la retraite, de la croissance de la population et de la création d'emplois en gestion des maladies chroniques et en soins spécialisés en nutrition. Le [Groupe d'intervention action santé](#) (HEAL), coalition d'organismes nationaux dont font partie les Diététistes du Canada, soutient une stratégie pancanadienne de ressources humaines pour la formation, le recrutement et le maintien en poste de professionnels de la santé et recommande des investissements stratégiques dans la planification des ressources humaines en santé. Il n'existe actuellement aucune base de données sur les effectifs de diététistes. L'Institut canadien d'information sur la santé suit les données sur l'effectif de six professions du domaine de la santé, mais pas sur les diététistes. En 2012, le [Rapport du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du](#)

*développement social et de la condition des personnes handicapées* recommandait que « [...] l'Institut canadien d'information sur la santé continue le bon travail accompli en matière de collecte et de suivi des données sur l'effectif des professions du secteur de la santé et inclut les professions de diététiste, de technicien de laboratoire et de travailleur social ». Alors que la Base de données sur la main-d'œuvre de la santé contient actuellement des informations sur 30 groupes de professionnels de la santé au Canada, seulement 9 professions ont des données détaillées. Quant aux diététistes, on y trouve des données agrégées à leur sujet pour 1988 à 2013, mais la prochaine version est prévue en 2018. Cette absence de données fiables et précises limite la capacité de la profession d'effectuer des projections exactes quant aux besoins futurs en ressources humaines.

## **Références sur demande.**

### **Pour de plus amples renseignements :**

Jennifer Wojcik, M. Sc., RD  
Directrice principale, Affaires publiques et engagement des membres  
Les Diététistes du Canada  
480, avenue University, bureau 604  
Toronto (Ontario) M5G 1V2  
Tél. : 204-451-4316  
Courriel : [jennifer.wojcik@dietitians.ca](mailto:jennifer.wojcik@dietitians.ca)